PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 18 août 2020, tenue au local de la salle multifonctionnelle à 19h30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :
Présents : Sylvain Dubé
Mathieu Bibeau
Brigitte Poulin
Michel Moreau
Claude Lachance
Carole Desharnais

Assistance : 5

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

La séance est ouverte à 19h30.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 18 AOÛT 2020.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juillet 2020 et de la séance extraordinaire du 16 juillet 2020.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois de juin 2020.
4. Surface de deck hockey.
5. Demande d'appui à l'OBV du Chêne.
6. Aménagement de sentier MELS.
7. Subvention Véloce III : piste cyclable.

8. Octroi de contrat rue Mailloux.
9. Travaux salle multi.
10. Plomberie bureau municipal.
11. Évaluation des bâtiments et contenu.
12. Pipeline.
13. Prêt de fosse septique.
14. Mesure de boues
15. Divers :
    1) Service incendie.
    2) Dosquet tout horizon.
    3) Maison des Jeunes.
    4) Semaine de la municipalité.
    5) VTT passage rang 1.
17. Période de questions.
18. Fin de la séance.

20-08-8980

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que présenté et, en conséquence il demeure ouvert, à toute modification.

Adoptée

20-08-8981

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2020.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020 et de la séance extraordinaire du 16 juillet 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juillet 2020 et de la séance extraordinaire du 16 juillet 2020.

Adoptée

20-08-8982

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS DE JUIN 2020.

Le journal des déboursés numéro 862 au montant de 451,19$, le numéro 863 au montant de 1 107,51$, le numéro 864 au montant de 42 045,69$, le numéro 865 au montant de 78 023,61$ le numéro 866 au montant de 1 267,63$, le numéro 867 au montant de 5,75$, le numéro 868 au montant de 0$ et le journal des salaires au montant de 17 631,33$ pour le mois de JUIN 2020 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Claude Lachance, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 70 034,33$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer les engagements de crédit à même les fonds de la Ville de Dosquet et QUE le rapport financier du 30 JUIN 2020 soit et est déposé.

Adoptée

20-08-8983

SURFACE DE DECK HOCKEY.

ATTENDU QUE le système d'ancrage actuel de la surface de deck hockey ne remplit pas ses fonctions;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin, ET RÉSOLU DE mandater LMB Excavation au montant de 9 980,00$ avant taxes le tout payable à même la taxe d'accise pour régulariser la situation des ancrages des bandes de la surface de deck hockey au moyen d'un système de pieux vissés.

Adoptée

20-08-8984 **DEMANDE D'APPUI OBV DU CHÊNE.**

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet a récemment été informée des démarches que l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne) a entreprises pour la réalisation du projet « Gestion des eaux pluviales ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité appuie l'OBV du Chêne avec une contribution de **500$ en ressources humaines** pour les actions suivantes **:**

- Participation à un atelier de concertation ;
- Support pour la révision et le partage de documents de communication ;
- Rencontres et diagnostic de gestion des eaux pluviales avec l'OBV.

.

Adoptée

20-08-8985 **AMÉNAGEMENT DE SENTIER, MELS.**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Dubé, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'entériner la phase 2 des sentiers du parc municipal à la Coopérative de solidarité Les choux gras pour un montant de 5 400,00$ plus déplacement, avant taxes, le tout payable en partie par la subvention du Ministère de l'éducation des loisirs et des sports.

Adoptée

20-08-8986 **DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF (VELOCE III).**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Lotbinière a une entente d'exploitation pour une piste cyclable sur l'ancienne emprise ferroviaire du ministère des Transports, et dont la municipalité de Dosquet est responsable de l'entretien;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Lotbinière est désireuse de procéder au dépôt d'une demande de subvention au Programme d'aide aux

infrastructures de transport actif, Veloce III, afin d'apporter des améliorations à la chaussée en réalisant des interventions majeures afin d'assurer la pérennité des infrastructures;

EN CONSÉQUENCE; IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Dosquet appuie la MRC de Lotbinière dans leurs démarches de demande de subvention au Programme d'Aide aux infrastructures de transport actif, Veloce III.

Adoptée

20-08-8987 **OCTROI DE CONTRAT RUE MAILLOUX.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Dosquet a mandaté le service d'ingénierie de la FQM afin procéder aux plans, devis et appel d'offre sur invitation pour le pavage et la réfection de la rue Mailloux;

CONSIDÉRANT QUE quatre soumissionnaires ont été invités pour l'appel d'offres mais qu'un seul a répondu;

CONSIDÉRANT QUE le seul soumissionnaire est conforme aux clauses administratives;

IL EST RÉSOLU par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Dubé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'octroyer le contrat de pavage et réfection de la rue Mailloux aux Entreprises Lévisiennes au montant de 52 356.00$ avant taxes, le tout payable au moyen de la taxe d'Accise et de la subvention du programme d'aide à la voirie locale.

Adoptée

20-08-8988 **TRAVAUX À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE.**

IL EST PROPOSÉ par Madame Brigitte Poulin, APPUYÉE par Monsieur Sylvain Dubé, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE procéder à l'installation de gargouilles et moulures pour l'égouttement de l'eau et de refaire les toitures des deux petits toits de la salle multifonctionnelle, le tout par l'entreprise MDD Construction Inc. au montant de 11 042,00$

avant taxes, le tout payable à même la taxe d'accise.

Adoptée

20-08-8989 **DEMANDE DE PRÊT DE FOSSES SEPTIQUES.**

ATTENDU QU'une demande d'accès au Programme de réhabilitation à l'environnement de la Municipalité est conforme à sa réglementation;

ATTENDU QU'un montant de 400 000 $ a été attribué à ce programme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Dubé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'entériner les versements effectués par la directrice générale, des montants admissibles au Programme de réhabilitation de l'environnement tel qu'ils ont été demandés, soit :

Total 2019	193 429.12$
Dossier 2020-03	12 532.28$
Total 2020	13 423.34$
Total à jour	206 852.46$

Adoptée

20-08-8990 **MESURE DE BOUES AUX ÉTANGS.**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'octroyer le contrat de mesure de boues aux étangs aérés à Monsieur Angelo Charest, au montant de 517,50$ avant taxes.

Adoptée

20-08-8991 **AUTORISATION CLUB QUAD LOTBINIÈRE.**

ATTENDU QUE le Club Quad Lotbinière a présenté une demande de droit de passage pour V.T.T. en tout temps dans le rang 1 situé sur notre territoire afin d'aller rejoindre le sentier menant à Lyster ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Claude Lachance ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Dosquet accorde au Club Quad Lotbinière la permission de circuler sur la voie publique suivante seulement et ce 4 saisons : rang 1;

QUE le Club Quad Lotbinière maintienne, à ses frais, une signalisation adéquate et que tous les règlements de circulation et de sécurité s'appliquant aux véhicules tout-terrain doivent et devront être respectés ainsi que les limites de vitesse déjà en place.

Adoptée

DIVERS :

1) Service incendie :
2) Dosquet tout Horizon :
3) Maison des Jeunes :
4) Semaine de la municipalité :
5) VTT passage rang 1

PÉRIODE DE QUESTIONS :

20-08-8992 **FERMETURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 20h15.

Adoptée

ATTESTATION

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

_____
Directrice générale

_____ _____
Maire Directrice générale